

SENARCLENS, Pierre de, dir. 2000. *Maîtriser la mondialisation. La régulation sociale internationale*. Paris, Presses de Sciences po, 243 p.

Marc Dixneuf

Numéro 45, printemps 2001

Les frontières du social : nationales, transnationales, mondiales ?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/009409ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/009409ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (imprimé)

1703-9665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Dixneuf, M. (2001). Compte rendu de [SENARCLENS, Pierre de, dir. 2000. *Maîtriser la mondialisation. La régulation sociale internationale*. Paris, Presses de Sciences po, 243 p.] *Lien social et Politiques*, (45), 188–189.
<https://doi.org/10.7202/009409ar>

logement en Europe. Il s'agit là, d'un côté, d'études comparatives, conduites principalement par des politistes, sociologues et géographes, et, de l'autre côté, de travaux sur les effets de l'intégration européenne sur les politiques du logement (en l'absence de compétence directe de l'UE sur les questions de logement); économistes, juristes et spécialistes des questions européennes se joignent ici aux communautés scientifiques précédentes. Le projet de l'ouvrage est donc d'éviter ces biais, notamment en combinant les deux approches classiquement séparées, afin d'aller « *towards a more comprehensive, truly European housing research* » (p. 5).

Ce parti pris problématique et méthodologique débouche sur une organisation des contributions autour de quatre thématiques : les transformations des marchés du logement, les politiques, les conséquences sociales, et enfin la diversité des politiques du logement dans l'Union européenne. Ce choix présente l'intérêt d'éviter la simple juxtaposition d'études de politiques nationales ou locales, et de permettre une véritable prise en compte de l'échelon communautaire à travers la question des effets indirects des politiques communautaires. De la sorte, l'ouvrage échappe en partie à la tentation de la juxtaposition qui caractérise nombre de travaux relatifs aux

politiques du logement dans l'UE (un travers auquel la dernière partie n'échappe cependant pas totalement.). Le résultat donne une somme d'analyses menées sur des enjeux spécifiques.

L'entreprise ne remplit toutefois pas pleinement les objectifs affirmés en introduction, à commencer par celui de croisement des approches comparative et communautaire, la plupart des contributions s'inscrivant plutôt dans l'une ou l'autre des perspectives. En outre, et plus fondamentalement, les analyses restent globalement dominées par une grille de lecture économique et (ou) descriptive, en tout cas peu sociologisée. L'intégration européenne semble être ici implicitement identifiée à des mécanismes économiques et juridiques, ce qui laisse peu de place à une appréhension de l'intégration communautaire comme processus de construction du sens des politiques et de socialisation des acteurs. Le traitement de la dimension sociale de la question du logement est particulièrement révélateur de cette grille de lecture implicite : totalement absente de la partie relative aux politiques, la dimension sociale n'est abordée que dans la partie intitulée « conséquences », notamment à travers la question du sans-abrisme et celle des quartiers d'habitat social. La partie consacrée aux politiques s'intéresse quant à elle à l'impact de l'UEM sur le financement du logement, aux conséquences de la législation communautaire relative à la planification urbaine et régionale, et enfin aux effets de l'intégration communautaire sur la régulation de la qualité technique des constructions de logements.

De là découlent les deux limites majeures de l'ouvrage : d'une part, une impasse sur la dimension cognitive, symbolique des politiques, et d'autre part – de façon liée – une certaine désincarnation des analyses,

dans la plupart desquelles les acteurs restent lointains. L'absence d'une véritable perspective de sociologie de l'action publique et du changement de politique dans le système de gouvernance communautaire peut être regrettée, eu égard à la problématique posée. L'absence de conclusion confirme l'impression qu'au-delà de l'apport des différentes analyses proposées, l'ensemble permet difficilement de dégager des conclusions générales et un projet de recherche futur. De façon plus positive, on peut lire cet ouvrage comme une tentative nécessaire de décroisement des *housing studies*. Sous cet angle, si le diagnostic posé en introduction paraît pertinent, l'appétissant programme esquissé sur son fondement reste encore largement à réaliser.

Signature à venir
Attache institutionnelle venir

SENARCLENS, Pierre de, dir.
2000. *Maîtriser la mondialisation. La régulation sociale internationale*. Paris, Presses de Sciences po, 243 p.

Les sept contributions publiées sous la direction de Pierre de Senarclens partagent une approche identique de la mondialisation : celle-ci a des effets bénéfiques sur les sociétés, mais sa dynamique s'accompagne d'aspects déplorables sur les droits économiques et sociaux. La régulation de ce processus complexe et contradictoire doit donc avoir pour objet la maîtrise de l'exclusion et le soutien au développement.

L'ouvrage s'ouvre sur deux approches explicatives de la mondialisation. L'une s'inscrit dans un courant classique des relations internationales en soulignant l'importance et la persistance des États dans un environnement en mutation permanente (P. de

Senarclens, « Les nouveaux enjeux de la régulation sociale », l'autre propose une approche plus dynamique qui prend en compte le poids croissant d'autres acteurs (B. Badie, « La régulation sociale au-delà de la souveraineté des États »). Ces contributions offrent des cadres de compréhension des interactions entre les gouvernements, les acteurs non étatiques et les organisations internationales dans la définition des politiques sociales.

D'autre part, deux articles offrent une évaluation comparatiste des contraintes externes sur les politiques sociales nationales. F.-X. Merrien retrace les conditions de mise en œuvre des politiques sociales passées pour évaluer ce qui est spécifique de l'environnement actuel (« Nouveau régime économique international et devenir de l'État providence ». J.-P. Faugère met en évidence la prégnance de la conception libérale de l'Europe sociale pour en souligner les différentes traductions dans les politiques de l'Union européenne (« La régulation sociale dans la construction européenne »).

Enfin, la place des politiques sociales dans les actions et les processus de décision des organisations internationales est explorée. M. Kostecki s'intéresse à la régulation des conditions de travail par l'entremise de l'OMC (« Le système du commerce mondial et la clause sociale »). F. Maupain esquisse les opportunités de régulation d'une OIT renouvelée (« L'OIT devant le défi de la mondialisation »). L. Boisson de Chazournes met en avant les réorientations récentes des institutions de Bretton Woods (« Banque mondiale et développement social »).

La perspective de l'ouvrage est donc large et ouverte. Toutefois, au-delà de leur qualité prise individuelle, l'intérêt de ces contributions est que toutes illustrent le lien constant

entre les espaces internes, régionaux et internationaux.

Les enjeux de la régulation sociale internationale ne sont pas compréhensibles sans la mise au jour, d'une part, des multiples acteurs concernés (gouvernements, lobbies, syndicats, ONG, organisations régionales ou internationales) et, d'autre part, des interdépendances qui les lient. Cette régulation est au cœur d'une double tension entre les organisations internationales et les représentants des ONG (B. Badie) et entre les États (P. de Senarclens). M. Kostecki illustre ces rapports de puissance entre les nations avec le débat sur l'insertion d'une clause sociale au sein de l'OMC, perçue par les pays du Sud comme une politique protectionniste du Nord. À une échelle moindre, les discussions sur le contrôle du *dumping* social sont un enjeu politique intra-européen, comme le souligne J.-P. Faugère. Les tentatives de maîtrise des effets négatifs de la mondialisation reflètent ainsi en partie des rapports d'hégémonie politique.

C'est donc ce que B. Badie appelle « la médiation souverainiste » qui bloque tout progrès de la régulation sociale à l'échelle de la planète. La constitution d'un espace public international est alors un moyen de maîtriser les effets pervers de la mondialisation. La difficulté d'un tel projet réside dans la légitimité des représentants de cette société civile. Selon F. Maupain, la représentation tripartite des États au sein de l'OIT semble en faire l'organe international le plus démocratique et le mieux armé techniquement pour réguler. Pour sa part, L. Boisson de Chazournes voit l'intégration du développement social dans les activités de la Banque mondiale l'occasion de modifier le mode de décision des organisations internationales en favorisant la participation des populations.

Ce que mettent en avant ces diverses contributions, c'est une partie des multiples processus à l'œuvre dans la mondialisation et les « frottements » et « bricolages » qui les accompagnent, pour reprendre les termes de B. Badie. La régulation sociale internationale est alors un révélateur des tensions de la scène internationale, y compris dans leurs dimensions internes.

Marc Dixneuf
Université Paris 13-Villetaneuse

189

• **MISHRA, Ramesh. 1999.**
Globalization and the Welfare State. Edward Elgar Publishing et Cambridge University Press, 152 p.

Dans ce livre, Ramesh Mishra cherche à démontrer que la mondialisation n'est pas un phénomène nouveau en tant que fait économique mais de par ses implications politiques. Il soutient en effet la thèse que l'ouverture des économies permet la propagation de la doctrine néolibérale. Ainsi, alors que pendant les années 1960, la circulation des principes keynésiens a conduit à l'élaboration de politiques expansionnistes et au développement des États-providences, nous assistons depuis le début des années 1990 à un mouvement inverse, la diffusion de l'idéologie de marché par le vecteur de la mondialisation, concourant au retrait des États-providences.

Afin d'étudier l'impact de la mondialisation sur l'État-providence, l'auteur analyse l'évolution de la situation sociale des pays anglosaxons puis compare ces résultats avec la situation de la Suède, de l'Allemagne et du Japon.

Pour mener à bien ce travail, il définit sept critères d'appréciation :